

Cette procédure ne concerne que les demandes de réparation logicielle et matérielle. Pour tout ce qui est perte vol et casse, c'est la procédure nommée « demande de renouvellement de la tablette ».

Chers élèves, Chers parents,

Afin d'optimiser la gestion des tablettes défectueuses et de faciliter le processus de réparation, nous avons mis en place une procédure en collaboration entre l'Assistance Technique Informatique (ATI) et l'administration du collège.

ATTENTION ! Si votre tablette présente un dysfonctionnement, penser à sauvegarder les données de votre tablette sur un support extérieur, Clé USB, disque dur externe ..., avant de déposer la tablette au bureau de l'ATI, **l'ATI ne fait aucune sauvegarde de vos données**, toutes les données seraient perdues après une réinitialisation.

Étape 1 – Sur le site web du collège « **onglet Pythéas** », vous vous connectez avec vos identifiants (**eduprovence**) et vous faites une demande de réparation.

Étape 2 – vous devez télécharger la fiche d'intervention sur le site du collège, rubrique « le Numérique/Les tablettes ». Et remplir obligatoirement tous les champs précédés d'un astérisque avec une brève description des problèmes rencontrés dans le champ « Type de panne ».

Étape 3 - Dépôt des tablettes : Ensuite et après avoir fait la demande sur Pythéas, et rempli la fiche d'intervention, veuillez déposer la tablette au bureau de l'ATI avec la fiche d'intervention pendant les heures d'ouverture.

Étape 4 - Réparation par l'ATI : L'ATI prendra en charge la réparation des tablettes déposées. Une fois les réparations effectuées, les tablettes seront remises à la Vie Scolaire, la réparation de la tablette peut durer entre 4H00 et deux semaines selon la nature de la panne sauf en cas de casse où le remplacement est soumis à l'approbation du principal du collège et dépend de la disponibilité du stock.

Étape 5 - Notification via Pronote : Vous recevrez un message via Pronote dès que votre tablette sera prête à être récupérée. Ce message précisera le lieu et l'horaire durant lequel vous pourrez retirer votre tablette à la Vie Scolaire.

Nous vous encourageons à suivre cette procédure pour garantir une résolution rapide de tout problème éventuel avec votre tablette.

Merci de votre collaboration, et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires.

Cordialement,

[L'administration de l'établissement] [Assistant Technique Informatique]

EL ATTIQUI SAMUEL 06 51 68 56 69